**PARTENARIAT**

**Et ce, entre les soussignées :**

1. La société dénommée Etafakna dont le siège social est sis au Tunis , représenté(e) par Monsieur Omar massoudi ,

ci-après dénommé(e) « le Bénéficiaire »,

d’une part,

1. La société dénommée Orange dont le siège social est sis au Tunis , représenté(e) par Monsieur Wajih najar ,

ci-après dénommé(e) « l’Entreprise »,

d’autre part.

**Il est préalablement exposé ce qui suit :**

**La société** bénéficiaire a pour mission de Contracts 2.

Pour cela, elle a initié le projet Nom du project .

Afin de mener à bien cette action, **la société** a recherché des entreprises qui pourraient soutenir ce projet dans le cadre de l’action présentée ci-dessus.

L’entreprise partenaireest Rs

C’est dans ce cadre que les Parties ont décidé de collaborer.

**Il est arrêté ce qui suit:**

**ARTICLE PREMIER: Objet du contrat**

Dans le cadre de l’action menée par le bénéficiaire, l’entreprise partenaire apporte son soutien particulièrement au projet désigné ci-dessus.

**ARTICLE 2 : Engagement de l’Entreprise auprès du Bénéficiaire**

Afin de soutenir le projet ci-dessus indiqué, l’entreprise s’engage à mettre à la disposition du bénéficiaire l’équivalent d’une somme de 398373 dt, sous forme de Form conformément à l’objet de la présente convention précisé à l’Article Premier. Cette contribution sera exécutée conformément à l’activité de l’Entreprise, et ce avant le 1/12/2022.

**ARTICLE 3: Engagement du Bénéficiaire auprès de l’Entreprise**

Le Bénéficiaire mettra tout le soin d’un professionnel dans la préparation du projet*.* Par ailleurs, il tiendra l’Entreprise informée de l’état d’avancement du projet et du budget, notamment en cas de dérive ou difficultés financières.